

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10/06/2021

Face à l'ampleur des menaces cyber, l'ANSSI se tourne vers l'avenir

A l'occasion de la publication de son rapport d'activité, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), a organisé le 10 juin 2021 un webinaire ouvert à tous et à toutes. L'agence a présenté le bilan de l'année écoulée, les tendances de la menace cyber et ses projets prioritaires pour les années à venir.

La menace cyber atteint des sommets

Les tendances observées en 2019 se sont confirmées en 2020. L'année a été marquée par une recrudescence des attaques par rançongiciels. Le nombre de signalements liés à des rançongiciels a été multiplié par quatre par rapport à l'année 2019.

« La menace des rançongiciels continue de croître exponentiellement et les exemples récents confirment que les conséquences peuvent être très graves » explique Mathieu Feuillet, sous-directeur Opérations de l'ANSSI.

Les menaces stratégiques, l'espionnage et les attaques par chaîne d'approvisionnement constituent également les phénomènes les plus observés durant l'année écoulée.

Aucun secteur d'activité ne semble épargné par les attaques cyber. Néanmoins, les victimes de rançongiciels sont principalement des collectivités territoriales, des établissements de santé et des entreprises du secteur de l'industrie.

Activité opérationnelle de l'ANSSI en 2020

2 287	759	7	20
signalements	incidents	incidents majeurs	opérations de cyberdéfense

Avec France Relance, l'ANSSI renforce la cybersécurité des services publics

Afin de relancer l'économie durement affectée par la crise sanitaire et encourager le développement des secteurs d'avenir, le gouvernement a lancé en septembre 2020 le plan France Relance. Ce dispositif comporte un volet cybersécurité doté de 136 millions d'euros confiés à l'ANSSI. Objectif : renforcer le niveau de cybersécurité des administrations, des collectivités territoriales, des établissements de santé et des organismes au service des administrés tout en soutenant l'économie.

136 M€

Budget total, qui comprend :

60 M€

Pour les collectivités territoriales

Via des Parcours de cybersécurité, le co-financement de projets et le soutien à la création des CSIRT régionaux

25 M€

Pour le secteur de la santé

Pour la sécurisation des établissements de santé, du ministère et des organismes qui en dépendent

30 M€

Pour les ministères et organismes qui en dépendent, hors secteur de la santé

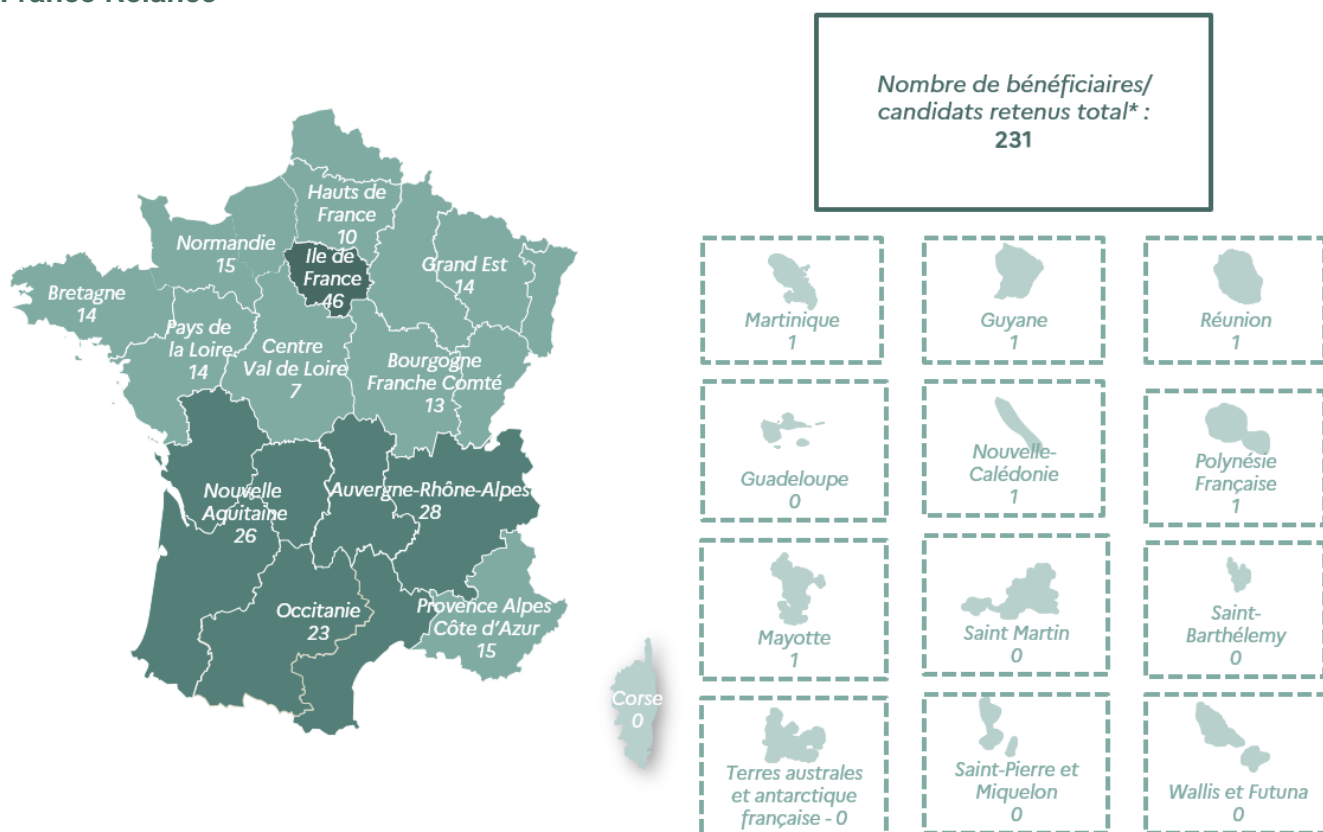
Via le co-financement de projets de sécurisation des réseaux de l'État

21 M€

Pour le développement et le déploiement mutualisé des capacités nationales de cybersécurité

« Le volet cyber de France Relance permet de déployer des moyens inédits pour la cybersécurité de l'Etat et des services publics » affirme Gwenaëlle Martinet, cheffe de projet France Relance à l'ANSSI.

Répartition en métropole et dans les DOM-TOM des bénéficiaires du volet cybersécurité de France Relance



Source / données de référence : bénéficiaires de l'expérimentation + bénéficiaires candidats retenus et sur liste d'attente de la phase de généralisation

On compte dès à présent de très nombreux bénéficiaires du volet cybersécurité de France Relance, comme le Centre de lutte contre le cancer Léon Bérard.

« Cette opportunité offerte doit permettre au Centre de gagner en cyber-maturité » déclare Franck Mestre, responsable sécurité des systèmes d'information du Centre de lutte contre le cancer Léon Bérard.

L'ANSSI, au plus près de l'écosystème cyber : les projets Campus cyber et Rennes

2020 a été le terreau de nombreuses évolutions structurantes pour l'ANSSI, qui se finaliseront dans les années à venir.

L'ANSSI est très impliquée depuis l'origine dans l'aventure du Campus Cyber, qui a pour objectif de rassembler et de fédérer acteurs privés, publics et associatifs de l'écosystème de la cybersécurité dans un lieu unique afin de développer des coopérations et de promouvoir l'excellence française. Situé à La Défense dans la Tour Eria, le Campus Cyber ouvrira fin 2021. Ce site hébergera notamment le Centre de formation à la sécurité des systèmes d'information (CFSSI) de l'ANSSI.

À partir de septembre 2021, l'ANSSI s'implantera progressivement à Rennes. Accueillant 200 personnes à terme, cette antenne visera en premier lieu à renforcer les échanges avec ses partenaires privilégiés déjà présents à Rennes (ministère des Armées, industriels et start-ups). Cette implantation permettra également d'accueillir la croissance prévue des effectifs de l'ANSSI des prochaines années.

« C'est en se rapprochant de l'écosystème cyber, au sein du Campus cyber et à Rennes, que l'ANSSI grandira intelligemment » explique Emmanuel Naëgelen, directeur général adjoint de l'ANSSI.

L'ANSSI en chiffres

548

agents au 31
décembre 2020

105

nouvelles
recrues

37 ans

moyenne d'âge
des agents

200

agents implantés
à Rennes en 2026

21 M€

Budget (hors
masse salariale)

Contact presse

Margaux Vincent

Margaux.vincent@ssi.gouv.fr

06 49 21 63 80